

Postulat : Une charte éthique pour la promotion économique morgienne

Le groupe des Verts constate avec satisfaction l'évolution de Morges vers une ville plus écologique et plus responsable vis-à-vis de notre planète et de ses habitants. Nous voulons mentionner à titre d'exemple l'Agenda 21, la stratégie énergétique 2035, l'attribution avantageuse de locaux à des organisations œuvrant pour le bien public, le projet d'aquathermie, la contribution à l'aide au développement, les labels « cité de l'énergie » et « ville verte » ou encore la charte pour l'égalité salariale.

Tout ceci reflète parfaitement bien l'image et les valeurs que notre Ville s'est donné au cours des dernières années à travers ses projets et ses politiques publiques.

Notre ville continue à grandir, les grues, les constructions et les préavis qui passent par ce Conseil nous le rappellent régulièrement. Avec les projets autour de la gare et l'Eglantine, nous attendons plus d'un millier de nouveaux habitants, des commerces et des bureaux. La proximité d'un poste de travail étant primordiale pour la qualité de vie et pour la protection environnementale, notre ville veut¹ et notre ville doit également favoriser l'implantation de nouvelles entreprises sur son sol.

Selon le « Programme d'action pour la promotion économique » de la Ville de Morges, et le groupe des Verts s'associe entièrement à cette idée : ces entreprises doivent s'intégrer à notre Ville et à sa population², et donc aussi s'intégrer à nos valeurs et à nos politiques publiques comme celles exposées plus haut. Nous proposons donc d'établir quelques critères afin de définir quel type d'entreprise correspond à nos valeurs et à nos principes et lesquels n'y correspondraient pas. Les objectifs de cette démarche sont : préserver la réputation de notre ville, promouvoir Morges comme ville moderne et responsable, motiver les entreprises à renforcer leur responsabilité sociale et participer aux efforts mondiaux pour la protection environnementale.

Le groupe des Verts ne souhaiterait pas qu'une entreprise qui, quelque part dans le monde, viole les droits humains ou les droits des enfants, qui pratique la corruption, qui contribue à la famine dans le monde ou qui nuit gravement à l'environnement soit encouragée à s'installer dans notre ville.

Nous sommes bien entendu conscients qu'en grande partie la présence d'une entreprise relève du privé et que la ville n'a aucune influence là-dessus. Cependant, nous ne souhaiterions pas qu'une telle démarche soit soutenu par la promotion économique officielle, et donc par nos fonds publics, ceci pour des entreprises qui nuisent à l'Homme ou à la

¹ PRÉAVIS N° 6/2.16 sur la promotion économique « favoriser l'implantation des entreprises »

² Action 11 du « Programme d'action pour la promotion économique »:

https://extranet.morges.ch/media/document/1/annexe-programme_action_developpement_economique_public.pdf

nature. Nous souhaitons tout simplement établir des règles à respecter afin de pouvoir bénéficier du soutien et des faveurs de la ville. Ceci dit, on pourrait également s'imaginer que dans certains cas le dialogue plutôt que la rupture s'avère plus bénéfique pour atteindre les objectifs cités plus haut. A cet égard, nous voulons également rappeler notre postulat concernant la mise en place d'un fonds public pour soutenir la transition écologique des entreprises morgiennes ; ce postulat est en suspens depuis 2014 et il nous semble bien complémentaire avec la présente intervention.

Pour conclure, nous pensons que l'adoption d'une telle charte nous permettrait de discuter et éventuellement de définir et d'adopter nos exigences vis-à-vis de l'économie morgienne. Le cas échéant, cette charte pourrait également servir de base pour définir plus largement les exigences de la ville envers ses partenaires économiques.

En conséquence, les Verts invitent la Municipalité à étudier la réalisation d'une charte éthique pour la promotion économique morgienne.

Déposé au Conseil communal du 10 décembre 2019 et développé au Conseil communal du 5 février 2020.

Groupe des Verts


Sylvie FAY

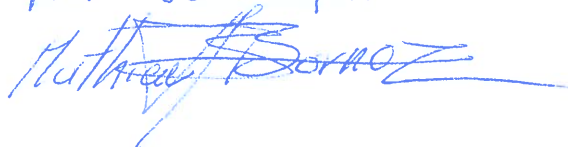

Benkler


Drussel


Pascal Gempert



Anne Stern-Grin


Mathieu Bernoz